

## ALERTER PRECOCEMENT LES MALADIES DES VEAUX

### Objectif

Il s'agit d'un système d'alerte précoce pour les maladies des veaux.

Niveau de maturité : ●●● Utilisé en fermes commerciales

### Description

Créé par l'entreprise Futuro Farming, le système consiste en un capteur fixé sur chaque case des veaux (système non invasif pour l'animal), qui enregistre le comportement des veaux. Le système de capteurs envoie alors les données sur un serveur, où un algorithme évalue les données des veaux et identifie ceux sensibles à la maladie. Les anomalies détectées sont ensuite envoyées sur le smartphone de l'éleveur via une application. L'éleveur reçoit des notifications en temps réel afin de pouvoir traiter les veaux le plus tôt possible. Le système détecte les maladies jusqu'à 3 jours à l'avance et peut être utilisé dès la naissance des veaux. De plus, l'éleveur peut accéder aux données des veaux, même des années après la naissance leur naissance. Si par exemple, une vache ne produit pas assez de lait, l'éleveur peut rechercher les anomalies de la maladie que l'animal avait en tant que veau. Cet outil permet à l'éleveur un gain de temps dans l'observation de ses animaux, une meilleure planification mais surtout, une meilleure gestion de ses veaux.

### Pour en savoir plus

Site constructeur : [Futuro farming \(futurofarming.com\)](http://futurofarming.com)

Accueil | [Système de surveillance des veaux \(futurofarming.com\)](http://futurofarming.com)



*Avertissement : L'association LIT OUESTEREL ne conseille pas, ne possède pas de parts, ne reçoit pas de fonds d'une organisation qui pourrait tirer profit de cette fiche. Elle ne garantit pas l'efficacité de la solution présentée et ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable d'un éventuel mésusage. Les informations contenues dans cette fiche sont une synthèse des informations disponibles sur le site d'un constructeur et dans la presse spécialisée, que vous retrouvez dans la partie « pour en savoir plus », ci-de ssus. Vous pouvez aussi vous référer aux sites d'autres constructeurs ou bien vous rapprocher de votre conseiller agricole.*